

Procès-verbal N° 06 de la séance du Conseil Intercommunal du 29 mars 2023

Présents : Voir liste de présence annexée
Présidence : Markus Mooser, Bretigny
Secrétaire : Nathalie Lüthi
Lieu : Cantine scolaire de la Combe - Cugy
Début : 20h00

1. Accueil et Ordre du jour

M. Markus Mooser ouvre la séance à 20h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et présente l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel / Assermentation
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2023
4. Informations du Comité de Direction
5. Préavis N° 10/2023 – Rapport de gestion et comptes 2022
6. Informations de la Directrice de l'établissement scolaire
7. Divers et propositions individuelles
8. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

2. Appel / Assermentation

Selon la liste de présence en annexe, 16 membres sont présents, 6 sont excusés. Parmi ces 6 excusés, les municipaux de Morrens et de Cugy sont remplacés respectivement par M. Frédéric Gex et M. Philippe Flückiger. Sont également présents les 4 membres du Comité de Direction de l'ASICE, Madame Virginie Dorthe, Directrice de l'établissement, ainsi que les 2 suppléantes de Froideville et de Morrens restant à assermenter.

Sont donc assermentés par M. Markus Mooser

- Mme Laura Zeller, conseillère suppléante pour Morrens
- Mme Sophie Brunner, conseillère suppléante pour Froideville
- M. Frédéric Gex, en remplacement du municipal de Morrens, M.Frédéric Staehli

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2023

Le procès-verbal du 11 janvier 2023 est accepté à l'unanimité. La liste de présence n'a pas été envoyée en annexe au PV, elle sera renvoyée après ce conseil.

4. Informations du Comité de Direction

La parole est donnée à Frédérique Roth qui nous annonce la nomination de Monsieur Bertrand Fahrni comme nouveau directeur et responsable financier de l'ASICE. M. Fahrni entrera en fonction le 1^e mai 2023 à un taux de 90%. Le Comité de Direction lui souhaite la bienvenue au sein de l'ASICE et se réjouit de pouvoir bénéficier de ses compétences techniques, financières et humaines.

La parole est ensuite donnée à M. Jean-François Thuillard qui nous informe que les travaux d'installation des Affichages Numériques Frontaux (ANF) dans le Collège de La Combe ont eu lieu début janvier. 23 installations ont été transformées en moins de 3 semaines ; les retours sont positifs et correspondent tout à fait aux besoins scolaires actuels.

Concernant l'extension du collège, plusieurs séances ont eu lieu avec le mandataire (bureau Dolci), la direction de l'école et le service de l'Etat concerné. Les besoins ont été précisés ; les variantes et possibilités sont en discussion au sein du Comité de Direction.

Plusieurs solutions de financement et de réalisation sont également actuellement à l'étude avec la Commune de Cugy, qui est propriétaire du bien-fonds.

Concernant le tarif d'électricité, la proposition faite par la Romande Energie lors du renouvellement du contrat avoisinait les 1.16 CHF/kWh. Après négociation, il a été signé un contrat au prix de 80.71 cts/kWh pour les 6 premiers mois de 2023 et au prix de 26.07 cts/kWh pour les 6 derniers mois de 2023. Ceci représente un surcoût non budgété d'un peu plus de CHF 40'000.-

Pour les années 2024 à 2027, le prix moyen indicatif du kWh variera de 22.8 cts à 13.9 cts, soit un coût moyen de 17.7 cts le kWh.

De nombreuses mesures d'économie ont été prises et les possibilités de pose de panneaux solaires sur le toit de la Combe sont toujours à l'étude.

Le détail de ces informations se trouve en annexe de ce PV.

5. Préavis N° 10/2023 – Rapport de gestion et comptes 2022

La parole est donnée au rapporteur de la Commission de Gestion, M. Sébastien Cherpit qui rappelle la composition de la commission et nous donne lecture du rapport.

La Cogest a pu poser toutes les questions qu'elle souhaitait concernant le rapport de gestion, les comptes scolaires et les comptes parascolaire 2022 et a apprécié la qualité des réponses apportées par les membres du CODIR présents. Elle remercie également les auteurs du rapport de gestion qui est particulièrement pertinent, précis et complet.

Pour les comptes scolaires, le bilan comptable est 5.9% en dessous du budget, mais présente une augmentation de coût par rapport à 2021. Cette augmentation découle de coûts administratifs et de charges imposées par la Loi sur l'enseignement obligatoire dont l'ASICE n'a pas la totale maîtrise.

Pour les comptes parascolaires, la Cogest constate une diminution des coûts effectifs.

En conclusion, la Commission de Gestion recommande d'accepter le préavis N° 10/2023 – Rapport de gestion et comptes 2022 et, par voie de conséquence, de donner décharge au Comité de direction de sa gestion et des comptes pour l'année 2022.

M. Markus Moser parcourt ensuite les comptes scolaires page par page. Aucune question n'est posée.

Les comptes scolaires sont mis au vote, et acceptés à l'unanimité.

Il parcourt ensuite les comptes parascolaires page par page. Aucune question n'est posée.

Les comptes para scolaires sont mis au vote, et acceptés à l'unanimité.

Le préavis N° 10/2023 est donc accepté à l'unanimité. Décharge est donnée au CODIR qui est remercié pour son travail.

6. Informations de la Directrice de l'établissement scolaire

La parole est donnée à Mme Virginie Dorthe. Elle nous informe que l'établissement organise actuellement la prochaine rentrée, ce qui s'avère compliqué à cause des problématiques de locaux, d'effectifs et d'éventuels déplacements d'élèves.

Concernant les espaces ressources, il a été mis en place des locaux dans lequel des élèves peuvent être accueillis un moment dans la semaine pour suivre à leur rythme un enseignement plus adapté. Ces endroits sont couteux en transport, en locaux, et en ressources humaines.

Des problèmes d'incivilité, d'insultes et parfois de violence ont lieu dans le cycle 3. Les élèves trainent à la Migros qui a interpellé la Directrice à ce sujet.

Il a été décidé de travailler avec l'APE pour sensibiliser les élèves et les parents sur le cyber harcèlement.

Les préventions PROFA (planning Familial) sont terminées, et c'est actuellement une campagne de prévention sur les délits, en collaboration avec la gendarmerie, qui a lieu.

M. Patrick Kucera demande s'il y a des points positifs dans l'établissement. Mme Virginie Dorthe lui répond qu'effectivement il y a des choses qui se passent bien, notamment avec le cycle 3 (10^{ème}) qui va entamer une activité pédagogique de groupe basée les enjeux climatiques, le temps d'une journée. Cette journée de la durabilité est en partie financée par l'ASICE.

M. Christophe Paccaud souhaite savoir s'il y a d'autres exemples de points positifs. Il lui est répondu qu'il y en a beaucoup, notamment l'organisation d'un bal par les élèves de 11S de La Combe, la préparation d'un spectacle sur le thème du jardin et des 4 saisons en juin 2024 à Froideville.

M. Tristan Piguet souligne l'importance de ces projets collaboratifs qui permettent aux élèves de décrocher le nez de leur smartphone et demande quelles sont les autres mesures prises dans ce but.

Mme Virginie Dorthe lui répond qu'il y a une commission en place pour évaluer comment organiser les camps et les voyages d'étude à l'étranger en tenant compte des problématiques de discipline et d'utilisation des téléphones portables et autres objets connectés.

A ce sujet, dans l'établissement, les élèves doivent éteindre les appareils connectés en début de journée, ils peuvent les rallumer à midi s'ils quittent le périmètre scolaire.

M. Didier Beuchat complète ces bonnes nouvelles en expliquant que les délégués des élèves ont demandé à remettre les portes aux toilettes (elles avaient été enlevées à cause des déprédations).

Mme. Virginie Dorthe précise que cette problématique n'est pas propre au collège de La Combe, mais que c'est aussi le cas dans d'autres établissements du canton. Ici, les portes ne sont pas encore remises, car il faudrait trouver une solution pour que ces déprédations ne se reproduisent pas.

M. Patrick Kucera demande ce qui est fait ailleurs dans d'autres établissements. Madame Dorthe répond qu'il n'y a pas de solution, ni de discussion au niveau du canton.

Mme Pascale Brouze souligne qu'elle a été confrontée au même problème car elle travaille comme infirmière dans un collège lausannois. Dans ce collège, on a misé sur la discussion en passant 2 fois en 2 ans dans toutes les classes pour rappeler aux élèves que le collège était leur lieu de vie. Pour l'instant, cela semble porter ses fruits. Mais le message doit venir de la Direction et non des délégués des élèves.

M. Markus Mooser clot ce chapitre en remerciant Mme Virginie Dorthe pour ces points positifs, et Mme Pascale Brouze pour son conseil.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Frédérique Roth nous informe que des distributeurs de protection périodiques seront mis à disposition des élèves de 7P à 11S aux collèges de La Combe, de la Chavanne, du Cerisier, ainsi qu'au Centre d'animation du Motty, ce dès la fin des vacances de Pâques. Cette décision du Comité de direction fait suite aux conclusions du projet pilote mené par le canton et ayant montré l'enjeu de tels dispositifs.

M. Jean-François Thuillard nous donne lecture d'un courrier du Conseil d'Etat apportant des réponses aux questions posées lors du parlement des filles mis sur pied dans le cadre de la JOM (Journée Oser tous les Métiers). 120 jeunes filles de 12/ 13 ans ont participé à cette initiative.

Les 2 questions/ propositions auxquelles le Conseil d'Etat a répondu sont les suivantes

- Les femmes/hommes dans le besoin s'occupant des enfants à la maison devraient recevoir un salaire.
- L'école devrait démarrer de façon facultative dès 3 ans avec 2 matinées par semaine sur inscription ; les mercredis devant rester congés.

En annexe de ce PV, les réponses apportées par le Conseil d'Etat

M. Markus Mooser trouve surprenant qu'il n'y pas de question sur l'écologie.

Enfin, Mme Virginie Dorthe reprend la parole pour informer qu'hier était la 4ème journée de grève des enseignants du secondaire, et que l'établissement secondaire a dû être fermé, car il y avait trop d'enseignants absents.

8. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

Pour mémoire les prochains conseils auront lieu à 20h00 le 15 juin 2023, le 28 septembre 2023 et le 7 décembre 2023.

Pour rappel, les membres assermentés ce soir recevront comme tous les membres titulaires, tous les documents relatifs aux séances du Conseil intercommunal, même si leur participation n'est effective qu'en cas d'absence d'un des membres titulaires et sur demande de ce dernier.

La séance est levée à 20h48.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président :

La secrétaire :

M. Mooser

N.Lüthi

Annexes :

- Liste des présences
- Informations du CODIR
- Réponses du Conseil D'Etat au parlement des filles